

Initiative Accès à l'assurance

Programme mondial pour la promotion de cadres de réglementation et de contrôle sains

Document de discussion de l'AICA sur l'assurance indicielle

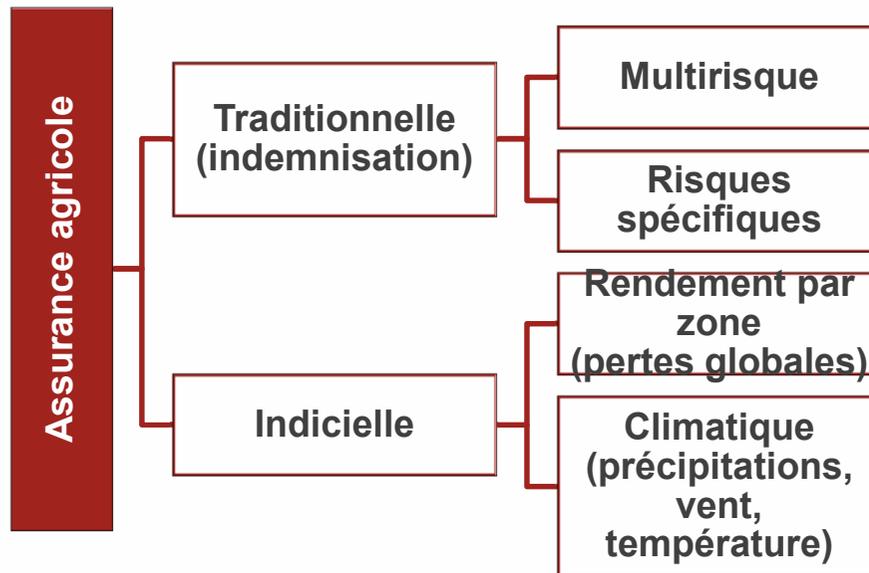
Hannah Grant, A2ii



- L'AICA contribue à promouvoir l'accès à l'assurance et le développement des marchés d'assurance inclusifs
- L'assurance indicielle peut aider à :
 - réduire le risque de pauvreté dû aux catastrophes naturelles pour les agriculteurs ;
 - contribuer à la sécurité alimentaire nationale ;
 - contribuer à la gestion des risques de catastrophes (causées par le changement climatique)
- Ce document vise à accroître la **compréhension** et la **sensibilisation** des **décideurs** politiques et des **contrôleurs** aux caractéristiques et aux défis liés à l'assurance indicielle



2 types d'assurance agricole :



- ❖ Sinistres définis selon un indice de référence prédéterminé :
 - Minimise l'anti-sélection
 - Minimise le risque moral
- ❖ Réduit les coûts de souscription et d'évaluation des sinistres et accélère le règlement des sinistres :
 - Prix plus accessibles
- ❖ Applicable à différents niveaux : micro, meso et macro
- ❖ Pilotes



- Clients d'assurance
- Contrôleurs d'assurance
- Agences gouvernementales / ministères
- Acteurs externes / ONG
- Bailleurs de fonds / sponsors
- Partenariats public-privé



L'assurance indicielle est-elle un contrat d'assurance ?



Préférence pour le cadre formel de la loi sur l'assurance



Intérêt assurable à l'origine du contrat



Sécurité juridique



Développement de produits

- Corrélation entre l'indice et le rendement
- Mesures à prendre pour réduire le risque de base
- Pertinence des risques assurés pour les agriculteurs ciblés
- Niveau de gravité des événements avant prise en compte de la perte (niveau de déclenchement)

Aptitude financière et éducation aux produits

- Les produits d'assurance indicielle sont complexes
- Les clients cible ont généralement peu d'aptitudes financières

Paievements à titre gracieux

- En raison des effets dommageables du risque de base
- Crée un précédent



Subventions intelligentes

- Doivent être transparentes et ciblées
- Peuvent concerner les sinistres, la réassurance ou les charges

Concurrence

- Aux premiers stades de développement le nombre de participants peut être limité
- À long terme le processus peut ne pas être ouvert à la concurrence

Sécurité des produits

- Provisions et capitaux
- Gestion du risque (réassurance contre les risques de catastrophes)



- De nombreux dispositifs ont un statut de projet pilote.
- Tendent à fonctionner en phase « pilote » pendant une longue période.
- Impliquent habituellement un certain nombre de sponsors du pilote.
- Différentes phases : de la phase initiale à la maturité/clôture.
- Planification : anticiper la transition vers la maturité et la pérennité
- Ou en cas d'échec : retrait ordonné.



Merci !

The initiative is a partnership between:

